

QUE FAIRE EN CAS DE VIOLENCE AU TRAVAIL ?



Fiche conseil

Vous êtes victime d'une violence sur votre lieu de travail

Vous devez consulter un médecin

- > Il apporte les soins appropriés.
- > Il établit un certificat médical initial descriptif.
- > Il prescrit ou non un arrêt de travail.

Vous pouvez prendre contact avec la Cellule Médico-Psychologique

> Metz - Hôpital de Mercy

1 allée du château - 57530 ARS LAQUENEXY
Tél. 03 87 55 31 11

> Sarrebourg - SPUL - Centre Hospitalier Saint Nicolas

25 avenue du Général de Gaulle - 57400 SARREBOURG
Tél. 03 87 23 24 30

> Sarreguemines - SPUL - Hôpital Robert

2 rue René François-Jolly - 57200 SARREGUEMINES
Tél. 03 87 27 33 10

> Thionville - SPUL - Hôpital Bel Air

1-3 Rue du Friscaty - 57100 THIONVILLE
Tél. 03 82 55 84 96

Prévenez rapidement votre médecin du travail

- > Il participera à votre prise en charge médico-psychologique.
- > Il est disponible pour vous aider si des difficultés apparaissent.

Une Cellule Médico-Psychologique, c'est quoi ?

Il s'agit d'un dispositif de prise en charge psychologique précoce des blessés psychiques dans les situations d'urgences.

Que faire par la suite ?

> Dans les semaines ou mois qui suivent cette violence, vous pouvez être amené à ressentir des réactions inhabituelles :

- > sentiment d'hésitation ;
- > émotions ;
- > peurs ;
- > paniques ;
- > cauchemars ;
- > perte de confiance en soi ...



Vous pouvez en parler au médecin de votre choix :

- > médecin traitant ;
- > médecin du travail ;
- > médecin psychiatre ;
- > médecin de cellule d'urgence médico-psychologique.

Plus tard

> Dans les jours et les mois qui suivent, le médecin du travail, en relation avec les différents interlocuteurs médicaux, vous aidera dans le retour au travail.

> N'hésitez pas à contacter aussi :



- votre employeur ;
- votre responsable ;
- les membres du Comité Social et Economique (CSE) ;
- vos collègues.

Faites-vous accompagner !



agestra

Agir Ensemble pour
la Santé au Travail

**Votre médecin du travail se tient à votre
disposition pour de plus amples informations**

© AGESTRA - Février 2021
Illustration : Agence de communication AGESTRA
Crédit Photo : Adobe Stock

AGESTRA
1 rue de Courcelles
57070 METZ
03 87 63 36 15

Retrouvez toutes nos fiches conseils
sur www.agestra.org